



DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE, DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE

POLICE NEUCHÂTELOISE

Communiqué de Presse

La police neuchâteloise communique

Rentrée scolaire : la police neuchâteloise appelle les automobilistes à la prudence

Lundi 15 août 2022 aura lieu la rentrée scolaire après les vacances estivales. La police neuchâteloise appelle donc les usagères et les usagers de la route à une prudence accrue. Pour garantir la sécurité des élèves, elle renforcera ses contrôles de vitesse aux abords des collèges durant la semaine prochaine et ceci jusqu'au dimanche 21 août.

Ce lundi, les élèves reprendront le chemin de l'école après une longue période de vacances. Certain-e-s y chemineront pour la première fois tandis que leurs aîné-e-s auront peut-être oublié les règles élémentaires de sécurité et risquent d'être distrait-e-s, voire imprudent-e-s aux abords des routes.

Par leur taille, les enfants sont peu visibles, ils perçoivent mal les distances et les vitesses, leur champ visuel est réduit. Une prudence accrue de la part des usagères et des usagers de la route est donc requise. La police neuchâteloise tient à rappeler quelques consignes de sécurité :

- ralentir à l'approche des écoles, particulièrement à proximité des passages de sécurité et s'arrêter complétement pour faciliter le passage des enfants;
- anticiper les réactions des jeunes piétons ;
- · garder ses distances en toutes circonstances ;
- ne pas prendre son véhicule si l'on n'est pas apte (alcool, drogue, fatigue, stress, etc.);
- amener les enfants à pied à l'école.

La police neuchâteloise marquera la semaine de la rentrée scolaire par une présence accrue, ainsi que par des contrôles de vitesse additionnels aux abords des collèges du canton. Cela en particulier aux heures d'arrivée et de sortie des élèves.

Contact:

Police neuchâteloise, secteur information et prévention, police.presse@ne.ch, tél. 032 889 90 00

Neuchâtel, le 12 août 2022